



**École Sainte-Catherine-Labouré**  
441, rue Trudeau  
LaSalle (Québec) H8R 3C3  
Tél. : (514) 595-2054  
Télé. : (514) 595-2141

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**27 NOVEMBRE 2017 À 18 H 30**  
SALON DU PERSONNEL

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Étaient présents :**

Emmanuelle Moreau	Geneviève Beaulieu	Roger Ekuh-Ngwesw
Daniel Haines	Francine Chevarie	Mireille Gbebry
Siphiwe Moyo	Paula Do Vale	Lorraine Brown
Marie-Claude Groulx	France Laurendeau	

### **Étaient absents :**

Isabelle Bernier	Judith E. Chouambou	Nathalie Tankeu
------------------	---------------------	-----------------

#### **1. Accueil et constatation du quorum**

Nous avons le quorum

#### **2. Adoption de l'ordre du jour du 27 novembre**

Proposé par : Roger Ekuh-Ngwese  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **3. Période de questions du public**

Madame Pharand nous demande pourquoi l'entrée ne se fait plus par la rue Laplante comme par le passé. Elle nous mentionne qu'elle a appelé plusieurs écoles dans ville LaSalle et que la plupart laisse les élèves entrer dans la cour avant les heures de surveillances (9 sur 12). Un échange d'environ 30 minutes a eu lieu et des membres du personnel et monsieur le président précisent à Mme Pharand que la réalité de notre établissement et de son environnement ont évolué (plusieurs élèves prennent l'autobus de la STM qui ne pouvait arrêter sur la rue Trudeau en raison des autobus scolaires, d'où le débarcadère qui a été déplacé vers la rue Laplante. L'école du Petit Collège était une école secondaire qui n'avait pas non plus d'autobus scolaires et qui en a plus de 8 maintenant qui se stationnent sur la rue Laplante. Les parents siégeant au CÉ pensent que la décision école a été faite en ayant la sécurité des élèves en tête et ils y adhèrent.

#### **4. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2017**

Une petite correction au point #5, nous devons lire Madame Chouambou au lieu de Bouambou.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **5. Approbation des activités éducatives et/ou sorties**

Madame Laurendeau nous mentionne que les élèves de 2<sup>e</sup> année iront au Musée des beaux-Arts le 18 décembre prochain, sans frais (transport inclus).

Un autre projet de « La Culture à l'école » pour les élèves de 2<sup>e</sup> année consistera en une belle murale en mosaïque avec thème « Super héros de SCL ». La subvention couvrira les ¾ des coûts.

Le 22 décembre aura lieu le déjeuner de Noël en pyjama dans le gymnase comme l'an dernier. Tous les membres sont invités à venir donner un coup de main à la préparation et à la désinstallation des tables et des décors au gymnase.

La visite à Ottawa pour le 3<sup>e</sup> cycle est prévue pour le 22 mai. Ils partiront très tôt le matin et reviendront seulement vers 19 h. Il est donc demandé aux membres du CÉ qu'ils approuvent une journée de congé-récupération pour tous les élèves de 3<sup>e</sup> cycle et les enseignant(e)s de 3<sup>e</sup> cycle le lendemain.

Proposé par : Paula DoVale, enseignante titulaire de 6<sup>e</sup> année

Approuvé par : Marie-Claude Groulx

Appuyé par : M. Roger Ekuh-Ngwese

## **6. Informations de la technicienne du service de garde**

Madame Emmanuelle informe les membres que la prochaine sortie lors de la journée pédagogique sera une sortie en autobus au cinéma (possiblement pour voir le film « Coco » et le dîner à la Cage aux Sports.

Les éducateurs/trices du service de garde organisent un bingo pour Noël pour tous les groupes (les plus âgés seront jumelés aux plus jeunes afin de les aider).

## **7. Informations de la direction**

Madame Brown nous explique le bilan du budget 2016-2017. Elle explique la raison du surplus qui n'a pas pu être utilisé pour l'achat de la structure de jeux pour les maternelles en raison de difficulté à harmoniser les équipes des Achats et approvisionnements avec celles des Immobilisations.

CÉ-3-27-11-2017-01 : Proposé par : Madame Marie-Claude Groulx Appuyé par M. Daniel Haines  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Elle nous présente également la convention de gestion 17-18 et explique les motifs l'ayant orientée et présente les résultats au bilan en juin 2017 et la convention 16-17.

CÉ-3-27-11-2017-02 : Proposé par : Madame Groulx  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il y a 3 groupes d'élèves qui viennent à l'école du samedi pour des ateliers en lecture. Les élèves de maternelle et 1<sup>re</sup> année reçoivent du soutien linguistique enseigné sous forme de jeux que les élèves apprécient beaucoup. Après les vacances des fêtes, il est prévu de faire d'autres sessions, en écriture cette fois. Mme Laurendeau a déjà sondé l'intérêt de nos enseignant(e)s pour s'y impliquer. La direction souhaiterait pouvoir étendre une autre session qui serait dédiée aux mathématiques.

Les plans d'intervention pour les élèves éprouvant des difficultés à différents volets sont terminés (ceux en révision et les nouveaux). Ils ont été majoritairement présentés aux parents à la rencontre des bulletins et le lendemain matin (pédagogique).

Les parents et le personnel sont invités à compléter un sondage sur le code de vie. Des membres de l'école se pencheront sur ce dossier afin de redéfinir notre code de vie. Mme Laurendeau et les membres du personnel qui y travaillent vous tiendront informé(e)s des développements au fur et à mesure que le code de vie prendra forme pour 18-19 ou 19-20.

Mme Brown présente également aux parents un nouveau contenu à enseigner au 3<sup>e</sup> cycle (il s'agit d'un contenu de 9 h par année \*pour 3 objectif par année scolaire du 3<sup>e</sup> cycle\* portant sur l'orientation scolaire et professionnelle dont 6 objectifs ont été prescrits par le ministère (voir document reçu lors de réunion). L'équipe du 3<sup>e</sup> cycle en rencontre avec la direction a choisi de départager les contenus selon l'ordre suivant : Objectifs nos. 1, 2 et 6 seront enseignés en 5<sup>e</sup> année et les autres en 6<sup>e</sup> année. En 2017-2018, un objectif devra être enseigné en 5<sup>e</sup> année et un autre en 6<sup>e</sup>. En 2018-2019, tous les contenus devront être enseignés. Pour cette année, nos enseignant(e)s n'ont pas à se compliquer la vie étant donné que depuis quelques années, nous avons implanté le passage du primaire au secondaire pour les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> et que les ateliers du secondaire à notre école et la visite de nos élèves à l'école secondaire Cavelier de LaSalle répondent en grande partie à 2 de ces objectifs (en 5<sup>e</sup> – Obj. 1 : produire une description de soi en termes de champs d'intérêts et d'aptitudes et en 6<sup>e</sup>, Obj. 5 : comparer les principales différences et ressemblances entre l'école primaire et l'école secondaire.

CÉ-3-27-11-2017-03 : Proposé par : Geneviève Beaulieu, titulaire  
Appuyé par : Daniel Haines

## 8. Campagne de levée de fonds

Madame Chevarie nous montre les échantillons de sacs de recyclage qu'elle a pu avoir. Le prix des sacs est trop cher pour faire des profits. Le projet est à oublier.

Madame Laurendeau nous fait part de ses recherches sur la vente de sous-marin Subway. Il est décidé de faire l'essai en janvier pour tous les élèves de l'école. Le profit est de 1\$ par sous-marin vendu. L'idée est retenue mais demande toutefois d'organiser les dates où nous commanderons ces repas (1 sous-marin + 1 jus + 1 carré de Rice Krispies pour 6\$) et d'informer les parents au préalable étant donné que nous avons 95 enfants bénéficiant de la mesure alimentaire. Les membres du personnel pourront également commander.

## 9. Varia

Madame Gbetry demande au personnel s'il y a un problème d'intimidation à l'école. Mme Laurendeau lui répond que nous avons procédé l'an dernier à un sondage auprès de nos élèves avec le soutien d'une conseillère pédagogique de la CSMB et les résultats de ce sondage nous ont indiqué que nous n'avons pas de problème d'intimidation à notre école et que notre équipe de T.E.S. (techniciennes en éducation spécialisée) est très efficace et travaille à la prévention.

Le ministère de l'Éducation a annoncé que les dates des examens de juin seront plus tôt que les années précédentes. Le calendrier final des dates des épreuves ministérielles devrait suivre fin janvier.

## 10. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée 20 h 30, prochaine rencontre le 29 janvier 2018.

**JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2018!**

M. Roger Ekuh-Ngwese  
Président du CÉ

Lorraine Brown  
Directrice